Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260707-B_DEL_2026_079-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 10 12

L'an deux mille vingt six, le vingt six juin, à 08 Heures 30, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis

Absents :
DELABARRE Sylviane, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David

Absents ayant donné pouvoir :
BOUGEOT Frédéric donne procuration à GORIAUX Pascal
HOUITTE Daniel donne procuration à GELY-PERNOT Aurore

Secrétaire de séance : Madame SENTUC Véronique

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260707-B_DEL_2026_079-DE

N° B_DEL_2026_079

Objet **Environnement**

Observatoire de l'Environnement en Bretagne - Cotisation 2026

Depuis 2021, la Communauté de communes adhère à l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

Ce groupement d'intérêt public, né en 2007 de la volonté conjointe de l'État et de la Région Bretagne, aide, par la production d'indicateurs, à la compréhension de l'évolution de nos territoires et au suivi des politiques publiques.

Il contribue à la transparence sur les données et sur les connaissances, facilite la mise en relation entre les acteurs et de ce fait, accompagne et fiabilise la décision publique.

Alors que les problématiques environnementales sont de plus en plus prégnantes, l'OEB participe aussi au développement de la culture environnementale, et facilite le débat citoyen, par la vulgarisation et la valorisation de contenus de référence.

Cette adhésion permet à l'ensemble des communes du territoire de bénéficier des services de l'OEB.

L'adhésion est conditionnée au paiement d'une cotisation de 0,05€/habitant soit 1985,00€ au titre de l'année 2026.

Monsieur le Président propose de valider le montant de la cotisation annuelle 2026.

Vu, la DEL_2021_127 validant l'adhésion de la Communauté de communes VAL D'ILLE-AUBIGNE à l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne

Vu, la DEL_2023_160 acceptant les modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne »

Vu, la DEL_2025_218 acceptant les modifications de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne »

Vu, les statut de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (47 avenue des Pays-Bas à Rennes),Groupement d'Intérêt public, chargé de réaliser des démarches d'observation régionales et locales visant à développer et diffuser les connaissances sur l'état régional de l'environnement, et suivre son évolution au profit de tous les territoires et de leurs citoyens.

Considérant, que l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne souhaite développer l'aide à l'appropriation des données et les services aux territoires,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE le montant de la cotisation 2026 de 1 985,00 €, à l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 06/07/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame SENTUC Véronique

Le Président,